Les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de la Communauté pour 2000

2000/2119(COS) - 19/06/2000 - Document annexé à la procédure

Dans une recommandation du 19 juin 2000, le Conseil fixe les oritentations générales de politiques économiques (GOPE) pour les États membres et la Communauté. Ce document constate pour l'essentiel que la mondialisation et la perspective d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance offrent à l'Union de grandes possibilités de développement. Pour en tirer parti, le Conseil estime qu'il faut accélérer la transformation en cours de l'économie européenne en élargissant la stratégie actuelle fixée dans les GOPE et en donnant un contenu opérationnel aux conclusions du Conseil européen de Lisbonne. Le rapport sur les GOPE met en particulier l'accent sur les implications à moyen et long terme des politiques structurelles et sur les réformes tendant à promouvoir le potentiel de croissance économique, l'emploi et la cohésion sociale, ainsi que la transition vers une économie ayant la connaissance pour moteur. Outre des conclusions générales sur les grandes orientations de politiques économiques, le document fait le bilan des politiques économiques menées par chaque pays en mettant notamment l'accent sur les développements du marché du travail.